



# COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> –email : [contact@college-st-regis.fr](mailto:contact@college-st-regis.fr)

## LE PUY-DU-FOU ET LA ROCHELLE

Le Puy-en-Velay, le 29 Mars 2022

Madame, Monsieur, Chers parents,

Le séjour culturel à destination de La Rochelle et du Puy-du-Fou aura lieu du 14 au 18 juin 2022. Afin de pouvoir valider les réservations, nous nous devons à présent de clôturer les inscriptions. Un engagement définitif quant à la participation de votre enfant à ce séjour est nécessaire. Nous vous demandons donc de renseigner le coupon d'inscription ci-dessous pour le lundi 11 avril 2022.

Nous vous demandons aussi d'effectuer le 2<sup>ème</sup> versement de 100€. Le dernier versement d'un montant de 100€ se fera au début du mois de juin. Pour l'obtention de certaines aides, les familles sont invitées à se renseigner auprès de leur mairie et de leur comité d'entreprise.

En ce qui concerne les formalités, nous vous rappelons que les enfants devront disposer d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au moment du voyage. Nous vous encourageons à faire les démarches dès que possible si votre enfant n'en a pas. Nous vous invitons aussi à vérifier que vous êtes bien titulaires d'une assurance responsabilité civile. Dans le cas contraire, merci de contacter l'établissement.

Nous précisons enfin que les enfants qui ne participeront pas à ce séjour seront accueillis comme à l'habitude au collège et se verront proposer un emploi du temps aménagé.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Avec nos cordiales salutations,

L'équipe pédagogique

---

Le coupon ci-dessous est à rapporter pour le **lundi 11 avril 2022** au professeur principal  
Mme M. .... parents de ..... en classe de .....

- versons le 2<sup>ème</sup> acompte de 100€ en espèces / par chèque à l'ordre du Collège St Régis - St Michel
- Autorisons notre fils / fille à voyager en car pendant le séjour du 14 au 18 juin 2022 à La Rochelle et au Puy-du-Fou.
- Donnons l'autorisation de faire hospitaliser notre fils / fille..... en cas d'urgence lors du séjour à La Rochelle et au Puy-du-Fou du 14 au 18 juin 2022

Nous précisons ci-après si notre enfant a un PAI, un traitement, des allergies ou un régime particulier :

.....

Notre enfant sera âgé de 12 ans au moment du voyage : Oui / Non

A ..... le ..... Signature des Parents :